

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 40263 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 43/02**

(43) Date de publication :
31.01.2022

(21) N° Dépôt :
40263

(22) Date de Dépôt :
19.06.2015

(30) Données de Priorité :
23.06.2014 IT MI20141140

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/EP2015/063881 19.06.2015

(71) Demandeur(s) :
ABATE BASILIO&C. S.N.C., Via C. Alberto 112 25011 Calcinato (IT)

(72) Inventeur(s) :
ABATE, Davide

(74) Mandataire :
ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP15732195.1

(54) Titre : **ENSEMBLE RÉCIPIENT-COUVERCLE RÉALISÉ EN MATIÈRE PLASTIQUE**

(57) Abrégé : L'invention porte sur un ensemble récipient-couvercle (1, 2) réalisé en matière plastique pour le transport et le stockage de matériaux dangereux en conformité avec la norme UN; lequel récipient (1) comprend un fond (20) et une paroi latérale sensiblement cylindrique ou tronconique (3) ayant un bord supérieur (4) qui délimite une ouverture d'accès; lequel récipient (1) comporte une première bande annulaire externe (5) comportant une première nervure circulaire (6) et au moins une seconde nervure circulaire (7) pour une adaptation par encliquetage du couvercle (2); lequel couvercle (2) comprend une partie centrale (8) et une paroi périphérique (3) qui se conforme à la paroi latérale (3) du récipient (1); lequel couvercle (2) comprend de plus une seconde bande annulaire externe (10) qui vient en prise de façon libérable avec la bande annulaire externe correspondante (5) du récipient (1). La bande annulaire externe (10) du couvercle (2) a un élément annulaire supérieur (11) qui est relié à la paroi périphérique (9) par un canal annulaire supérieur en forme de U retourné vers le haut (12), et comprend un élément annulaire inférieur (15) configuré pour être inséré dans un canal annulaire inférieur (18) sous la forme d'un U pointant vers le haut, et un élément annulaire intermédiaire (13) pour une ouverture par déchirure; l'élément annulaire inférieur (15) de la bande externe (10) du couvercle (2) est

configurée avec une nervure circulaire (17) du couvercle (2) qui fait venir en prise une nervure interne correspondante (19) avec le canal annulaire inférieur (18) de la bande externe (5) du récipient (1). L'ensemble récipient-couvercle (1, 2) comprend de plus une première (21) zone de scellement hermétique par interférence entre des surfaces opposées de la paroi latérale (3) du récipient (1) et de la paroi périphérique (9) du couvercle (2); une deuxième (22) zone de scellement hermétique par contact entre le bord supérieur (4) de la paroi latérale (3) du récipient (1) et l'intérieur du canal annulaire supérieur (12); et au moins une troisième (23) zone de scellement hermétique par contact entre des nervures de prise opposées des bandes annulaires externes (5, 10) du couvercle (2) et du récipient (1).

REVENDICATIONS

1. Ensemble couvercle-récipient (1,2) fait de matière plastique, dans lequel le récipient (1) comprend :
- 5 un fond (20) relié à une paroi latérale (3) sensiblement cylindrique ou à un tronc conique autour d'un axe longitudinal (A) ;
- la paroi latérale (3) présentant un bord supérieur (4) définissant une ouverture d'accès au récipient (1) ;
- une première bande annulaire externe (5) à l'extérieur de la paroi latérale (3) dotée
- 10 d'une première nervure circulaire (6) mettant en prise le couvercle (2) sur le récipient (1) ;
- le couvercle (2) comprend à son tour :
- une partie centrale (8) et une paroi périphérique (9) qui se conforme à la paroi latérale (3) du récipient (1), et comprend une seconde bande annulaire (10) externe qui met en prise de manière libérable la bande annulaire externe (5) du récipient (1) ;
- 15 la bande annulaire (10) externe du couvercle (2), comprenant un élément annulaire supérieur (11) qui est relié à la paroi périphérique (9) par un canal annulaire supérieur (12) en forme de U retourné et au moins un élément annulaire (13) en dessous et relié à l'élément annulaire supérieur (11) au moyen d'une première ligne déchirable circulaire (14) ; et dans lequel des surfaces se faisant face de la bande annulaire
- 20 externe (5) du récipient (1) et de la bande annulaire (10) externe du couvercle (2) comprennent des nervures de mise en prise opposées ;
- l'ensemble couvercle-récipient (1, 2) comprend en outre :
- une première zone de scellement par interférence (21) entre des surfaces opposées de la paroi latérale (3) du récipient (1) et de la paroi périphérique (9) du
- 25 couvercle (2) ;
- une deuxième zone de scellement par contact (22) entre un bord supérieur (4) du récipient (1) et le canal annulaire supérieur (12) du couvercle (2) ;
- une troisième zone de scellement par contact (23) entre des nervures opposées des bandes annulaires externes (10, 5) du couvercle (2) et du récipient (1) ;
- 30 caractérisé en ce que :
- la première bande annulaire externe (5) à l'extérieur de la paroi latérale (3) est dotée d'au moins une seconde nervure circulaire (7) mettant en prise le couvercle (2) sur le récipient (1).

2. Ensemble couvercle-récipient (1, 2) fait de matière plastique selon la revendication 1 dans lequel les nervures circulaires (6, 7) sont liées par des surfaces de contact coniques.
- 5 3. Ensemble couvercle-récipient (1,2) fait de matière plastique selon une quelconque revendication précédente dans lequel une marche (26) est présente sur la partie intérieure de la paroi latérale (3) du récipient (1), un joint par interférence supplémentaire (27').
- 10 4. Ensemble couvercle-récipient (1,2) fait de matière plastique selon une quelconque revendication précédente dans lequel la bande annulaire (10) externe du couvercle (2) comprend un élément annulaire inférieur (15) qui s'étend vers le bas et est relié par une seconde ligne déchirable (16) à l'élément annulaire (13) intermédiaire, ledit élément annulaire inférieur (15) de la bande annulaire (10) externe du couvercle (2), se terminant
15 par un bord périphérique configuré avec une nervure (17) qui s'étend dans un canal annulaire inférieur (18) en forme de U ouvert vers le haut qui met en prise une nervure (19) correspondante dans le canal annulaire inférieur (18) susmentionné de la bande annulaire externe (5) du récipient (1).
- 20 5. Ensemble couvercle-récipient (1,2) fait de matière plastique selon une quelconque revendication précédente comprenant une poignée (25) du couvercle (2) qui est formée d'un seul bloc avec l'élément annulaire supérieur (11) de la bande annulaire (10) du couvercle (2).